AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR) – CONCEPTEUR

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser la réglementation anti-endommagement (DT-DICT)
- Comprendre les rôles et responsabilités du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre
- Savoir intégrer les réseaux dans la conception de projets
- Se préparer efficacement à l'examen AIPR Concepteur

PROGRAMME

- Réglementation DT-DICT et responsabilités
- Rôles des acteurs et bonnes pratiques
- Lecture et analyse des réseaux
- Préparation à l'examen et QCM d'entraînement

Statistique satisfaction : 95%

Statistique de réussite à la formation : 100%

Tarif : sur devis, contactez-nous pour une proposition adaptée

Durée : 1 jour en présentiel / 4h en distanciel

Format : Présentiel ou distanciel

Session garantie pour 5 participants minimum

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, conducteurs de travaux, chargés de projets et toute personne intervenant dans la conception ou la préparation de travaux à proximité des réseaux.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur du Bâtiment, Travaux Publics ou auditeur sur la réforme DT/DICT

PRÉREQUIS

Aucun prérequis technique spécifique. Une connaissance de l'environnement du BTP et des travaux publics est un plus. Pièce d'identité valide obligatoire à présenter pour l'examen.

MOYENS, SUIVI, ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, études de cas et échanges d'expérience
- Supports de cours remis aux participants
- Attestation de formation en fin de parcours

ÉVALUATION

- QCM d'entraînement
- Passage de l'examen AIPR Concepteur suite à la formation

PRISE EN CHARGE

Financement entreprise / OPCO selon conditions.
Autre financement : nous consulter

EVOLUBAT-ACADEMY
03.65.67.45.78 - secretariat@evolubat-academy.fr
26 avenue Foch 57000 METZ
NDA : 4457 A4913 57 auprès du Préfet de la région GRAND EST
Numéro SIREN de l'Organisme de Formation : 938 034 154